

# Mandat privé Fidelity Actions canadiennes – Concentré

## STATISTIQUES DU MANDAT

DATE DE CRÉATION	5 octobre 2009
INDICE DE RÉFÉRENCE	Indice composé platonné S&P/TSX
PLACEMENT INITIAL	150 000 \$ minimum
RFG	0,99 % au 30 novembre 2023

## GESTIONNAIRE CHARGÉ DE LA RÉPARTITION DE L'ACTIF

### GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Andrew Marchese

## Pourquoi investir dans ce Mandat?

- Un mandat d'actions concentré qui investit principalement dans un portefeuille diversifié d'entreprises canadiennes.
- A recours à des données fondamentales et quantitatives pour étayer la sélection des titres.

## CLASSIFICATION DU RISQUE<sup>3</sup>



## FRAIS DE GESTION (POINTS DE BASE) 75

### RÉDUCTION DES FRAIS APPLIQUÉE AUX PLACEMENTS DU MANDAT<sup>1</sup> (POINTS DE BASE)

PREMIÈRE TRANCHE DE 250 K\$	0,0
TRANCHE DE 250 K\$ SUIVANTE	5,0
TRANCHE DE 500 K\$ SUIVANTE	10,0
TRANCHE DE 1 M\$ SUIVANTE	15,0
TRANCHE DE 3 M\$ SUIVANTE	20,0
TRANCHE DE 5 M\$ SUIVANTE	22,5
PLUS DE 10 M\$	25,0

## CODES DU MANDAT

### DOLLAR CANADIEN

CATÉGORIE F	CATÉGORIE F8	CATÉGORIE F5
9611	9811	9711

## Rendement

Les rendements présentés ci-dessous sont ceux de la Catégorie F, après déduction des frais.

AU 31 MAI 2024

### Croissance d'un placement de 1M \$



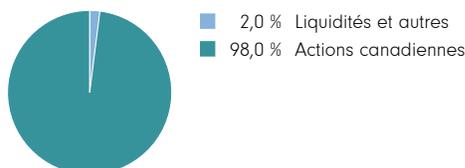
### Rendement par période standard (%) 30 juin 2024

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans	10 ans	Création
Mandat	-1,96	-0,11	5,23	10,75	9,44	6,24	8,75	7,44	8,73

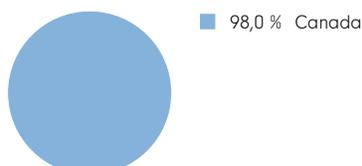
### Rendement par année civile (%) 30 juin 2024

	CA	2023	2022	2021	2020	2019
Mandat	5,23	9,76	-3,55	22,22	6,00	23,43

## COMPOSITION DE L'ACTIF<sup>2</sup> - au 31 mai 2024



## COMPOSITION GÉOGRAPHIQUE<sup>2</sup> - au 31 mai 2024



## COMPOSITION SECTORIELLE<sup>2</sup>

### au 31 mai 2024

30,5 %	Produits financiers
16,6 %	Énergie
13,1 %	Industrie
12,7 %	Matériaux
9,2 %	Technologie de l'information
3,5 %	Services de communication
3,6 %	Consommation discrétionnaire
4,0 %	Produits de première nécessité
1,8 %	Immobilier
3,2 %	Services collectifs

## Mandat privé Fidelity Actions canadiennes - Concentré (suite)

### DIX PRINCIPAUX TITRES DU TRIMESTRE<sup>2</sup>

AU 31 MARS 2024

Banque Royale du Canada - Produits financiers	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada - Industrie	
Constellation Software - Technologie de l'information	
Canadian Natural Resources - Énergie	
La Banque Toronto-Dominion - Produits financiers	
Intact Corporation financière - Produits financiers	
Financière Sun Life - Produits financiers	
Rogers Communications - Services de communication	
TC Énergie - Énergie	
Thomson Reuters - Industrie	
<b>Nombre total de titres</b>	<b>57</b>
<b>Dix principaux titres - Total</b>	<b>43,7 %</b>

### Mandat privé Fidelity Actions canadiennes - Concentré

- Tire profit de la même démarche de placement éprouvée que celle offerte aux investisseurs institutionnels, comme les caisses de retraite, les fondations et les fonds de dotation.
- Est axé sur les actions canadiennes dans un portefeuille concentré comprenant habituellement de 50 à 80 titres.
- Neutralité sectorielle par rapport aux quatre supersecteurs ( $\pm 2$  % de l'indice composé plafonné S&P/TSX).
- Surveillance plus de 850 titres canadiens, toujours à l'affût des meilleures occasions.

### Gestion du Mandat

- Le gestionnaire de portefeuille est Andrew Marchese.
- Le Mandat a recours à un processus de sélection des titres hybride qui combine l'analyse fondamentale et quantitative.

- 1 Les frais de gestion ne comprennent ni les frais d'administration et autres frais d'exploitation ni les taxes applicables. Les frais sont exprimés en points de base. Veuillez noter que la réduction des frais s'applique uniquement à la part de l'actif se situant dans la tranche précisée.
- 2 Le Mandat investit son actif dans des parts de la Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes - Concentré. Les renseignements sur les titres en portefeuille présentés sur cette page sont ceux de la Fiducie de placement Fidelity Actions canadiennes - Concentré.
- 3 La volatilité d'un fonds est déterminée à l'aide d'une mesure statistique appelée « écart-type ». L'écart-type est une mesure statistique de la variabilité du rendement d'un fonds sur une période prolongée. Plus les rendements sont variables, plus l'écart-type est grand. Pour déterminer si la volatilité d'un placement est acceptable compte tenu des rendements obtenus, il convient pour l'investisseur d'analyser l'écart-type historique conjointement avec les rendements antérieurs du placement. Un écart-type élevé indique que les rendements passés ont été plus dispersés, et par conséquent, une volatilité historique plus importante. L'écart-type n'est pas une mesure du rendement d'un placement, mais plutôt de la volatilité de ses rendements au fil du temps. L'écart-type est annualisé. Les rendements utilisés pour le calcul ne tiennent pas compte des frais de souscription. L'écart-type n'est pas une indication de la volatilité future d'un fonds. Le degré de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou des rendements d'un indice de référence dans le cas d'un nouveau fonds.

Source : Fidelity Investments Canada s.r.i. Les rendements indiqués sont les rendements annuels composés en date du 30 juin 2024, pour la série F, après déduction des frais en dollars canadiens.

Veuillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs paieront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des commissions de suivi; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent les taux de rendement antérieurs totaux composés sur une base annuelle, compte tenu de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Si vous achetez des parts d'autres séries de Fonds Fidelity, leur rendement variera en grande partie compte tenu des frais et des charges. Les investisseurs qui achètent des parts de série F paient des frais et des charges à Fidelity. En plus des frais imputés par Fidelity pour la série F, les investisseurs paieront des frais à leur courtier pour la prestation de conseils financiers. © 2024 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. La reproduction partielle ou intégrale de ce document sous quelque forme que ce soit est interdite sans le consentement écrit préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. Toutes les marques de commerce et de service qui figurent dans le présent document sont la propriété de Fidelity Investments Canada s.r.i. Source : FMR LLC.